

Rabat, le 9 septembre 2021

Les élections législatives au Maroc du 8 septembre 2021

Le 8 septembre 2021 le Maroc a organisé ses élections législatives, régionales et communales, et voici les principales remarques observées sur les scrutins législatifs. D'après le Ministère de l'intérieur il y a 50,18 % des 18 millions d'électeur marocain ont voté le 8 septembre 2021 pour choisir 395 députés parmi les membres des 31 partis politiques en concurrence. Le tableau suivant retrace la répartition des sièges de la chambre basse sur les partis gagnants :

Partis Politiques	Nombre de Chaises au Parlement	Observations
Le Rassemblement National des Indépendants (RNI) 1977	102	Parti Bourgeois créé en 1977, présidé par le Milliardaire Aziz Akhouch ami du Roi (Il sera le futur Chef de Gouvernement)
Parti d'Authenticité et de Modernité (PAM) 2010	87	Parti Bourgeois créé par l'ami intime du roi en 2010
Parti de l'Indépendance (PI) 1944	81	Parti des élites du Royaume (les grands patrons des Banques et Holding ainsi que les grands propriétaires des terres agricoles) créé en 1944
Union de Socialistes des Forces Populaires (USFP) 1975	34	Parti socialiste révisionniste a changé son nom en 1975 pour soit disant travailler de l'intérieur du régime pour le démocratiser, mais c'est le parti qui a changé
Mouvement Populaire 1960	28	Un parti des grands propriétaires terriens Amazigh créé en 1960, il est toujours membre des gouvernements consécutifs depuis les années 60
Parti de Progrès et Socialisme (PPS) 1973	22	Parti socialiste révisionniste fait parti des gouvernements consécutifs depuis le changement de son nom en 1973
Parti Constitutionnel (PC) 1983	18	Parti d'une fraction de la bourgeoisie Marocaine créé par un premier ministre en 1983
Parti de la justice et de Développement (PJD) 1997	13	Parti de L'Islam Politique qui a gouverné depuis 2011, il a gagné 125 sièges dans les élections de 2016, mais il a chuté à 12 sièges seulement dans les élections actuelles
Divers Partis	10	Entre 1, 1, 3 et 5 sièges pour 4 partis

Remarques:

1 – Une chute vertigineuse du parti Islamique (PJD), qui gouvernait le Maroc depuis 2011 et qui avait une majorité écrasante lors des élections de 2016 (125 sièges), et qu'il n'a obtenu que 12 sièges dans les élections actuelles, il ne peut même pas constituer une équipe parlementaire pour organiser l'opposition. La défaite de ce Parti était attendue, mais la défaite de cette manière humiliante et retentissante n'était pas attendue.

2 - C'est l'expression de la volonté du Monarque d'écraser ce parti, après avoir servi de lui depuis 2011 pour surmonter la crise du « printemps Arabe » et absorber la colère des masses contre le régime, ainsi que de faire appliquer toutes les décisions antipopulaire pour résoudre la crise de la baisse de taux de profit (de 2008 à 2014) au dépens des salariés, des paysans, et des retraités.

3 - Le PJD a perdu une grande partie de sa base électorale en raison de son leadership dans la mise en œuvre zélée de politiques libérales extrémistes, brutales et impopulaires, et aussi en raison de la signature par son secrétaire général, Premier ministre, de l'accord de normalisation traître avec l'ennemi des masses sioniste et son soutien par le parti. Que ce dernier était basé sur l'opportunisme et le carriérisme et non sur la lutte, ce qui explique la facilité de son effondrement.

4 - Ce changement marque un changement radical dans le comportement politique du régime, il n'a plus peur des masses comme en 2011, et il a pris la décision de rendre la gestion de la biopolitique au bourgeois marocain traditionnel, après avoir fait oublier aux masses l'extrême exploitation traditionnelle de la bourgeoisie durant la dernière décennie.

5 - Les forces montantes, rivalisant entre elles pour remporter le pari de mettre en œuvre le programme du monarque, préparé à l'avance représenté dans le soi-disant nouveau modèle de développement comme une continuation des politiques d'austérité et d'ajustement structurel.

6 - Le régime a évincé les islamistes du gouvernement, après les avoir entachés, pour écarter tout d'abord leurs concurrents au statut religieux du roi comme « prince des croyants », ainsi, que de tempérer les relations diplomatiques du Monarque avec les puissances impérialistes occidentales et Israël, sachant qu'il y a actuellement des tensions violentes entre le Maroc et l'Algérie qui a tendance à se développer vers une guerre ouverte entre les deux pays.

7 - Le régime a besoin aussi de maintenir d'avantage « la démocratie de façade » en faisant commercialiser le jeu de « la démocratie bourgeoise », pour cacher le vrai visage fasciste du régime autocratique où toutes les décisions ne sont pas prises par les élus, mais par les conseillers du roi et par le roi lui-même qui préside les conseils des ministres et par le ministre de l'intérieur et les maires et préfets qui sont désignés exclusivement par le roi. Donc le régime entretient toujours sa méthode moyenâgeuse de gouvernance.

8 - Les partis qui ont participé au Boycotte de ces élections sont tout d'abord une coalition entre deux partis politiques, l'un d'eux est un parti révisionniste (la voie démocratique) et l'autre est un parti islamiste fasciste radical (Justice et Bienfaisance), une coalition bizarre entre ces deux parties qui a duré plus que vingt ans. D'autre part il y a les compagnes de boycott des marxistes léninistes, des maoïstes, des trotskistes, ainsi que des syndicats autonomes surtout celle des instituteurs et des diplômés chômeurs et de l'union nationale des étudiants et de la voie démocratique bassiste (tendance marxiste-léniniste au sein des universités) ainsi que la coalition des familles des détenues politiques, surtout les familles des détenus de la Harak du Rif. La campagne du Boycotte sert malgré l'extrême répression policière, à dialoguer avec les masses sur le présent et le futur politique économique et social du régime, et sur l'absurdité des élections vides de la démocratie au Maroc.

9 - Ces élections ont connu une utilisation sans précédent de l'argent et des formes de falsification à travers des réglementations corrompues et le traitement électronique des

résultats, la manipulation des dossiers et le refus de les remettre. Ils ont également connu une augmentation significative du niveau de violence et d'intimidation.

10 – Un simple calcul démontre qu'on a falsifié le taux de participation. Sachant qu'à midi du 8 septembre 2021, le nombre de votants était de 12% ; À cinq heures du soir, le taux de participation atteint 36 pour cent. Et à la fermeture des bureaux de vote à sept heures du soir, le pourcentage a bondi à 50,18 pour cent, avec une différence de 14,18 pour cent en deux heures, ce qui équivaut à 2,5 millions d'électeurs en deux heures. Ce qui signifie 106 000 électeurs toutes les 5 minutes. 2127 électeurs à l'intérieur de chacun des bureaux de vote à travers le pays toutes les 5 minutes, et c'est ce qui n'a pas été montré par toutes les chaînes de télévisions, qui recherchent généralement des opportunités pour surveiller les rassemblements et ainsi justifier le troupeau de personnes aux bureaux de vote.

11 - La combinaison des élections communales et parlementaires en une journée a contribué à l'augmentation relative du taux de participation. Cependant, le pourcentage annoncé est gonflé et n'a aucune base réaliste. Dans tous les cas, même si nous les acceptons, et en calculant les votes annulés que le ministère de l'Intérieur a encore une fois passé sous silence, que nous estimons à au moins un million et demi comme en 2011, le taux de participation réel calculé sur la base électorale qui dépasse 25 millions ne dépasse pas 30 %. Ainsi, le système a encore perdu le pari de la participation. En conséquence, nous considérons que les résultats de ces élections et les institutions qui en émanent ne reflètent ni n'expriment la volonté des masses.

Le MMLPL